

DESCRIPTION

Les activités du titulaire d'un BTS Bâtiment se répartissent entre les études techniques, de prix, la préparation, la conduite et la gestion de chantier à travers des tâches techniques, économiques, administratives, et de communication.

La formation est basée sur l'étude d'ouvrages de constructions réelles, à travers la conduite de projets.

En bureau d'études

Il participe à l'élaboration du dossier technique d'exécution destiné à être transmis aux entreprises de construction : conception puis dimensionnement de structures, réalisation des plans d'exécution pour le chantier.

Il maîtrise la modélisation numérique 3D dans un processus BIM.

Sur le chantier

Il prépare les travaux en choisissant les modes constructifs et les modes opératoires les plus efficaces et les plus économiques, tout en restant attentif à la qualité et à la sécurité des personnes. Il participe à la conception des plans méthodes chantier à l'aide de la maquette numérique 3D. Il est responsable d'une équipe.

Il ouvre le chantier, coordonne les interventions des différents corps d'état, est garant de la réalisation technique de l'ouvrage, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux, ferme le chantier. Enfin, il veille au respect de la réglementation.

Des visites de chantier sont organisées en cours d'année afin de bien visualiser les techniques de réalisation.

Un stage de 8 semaines en fin de 1^{ère} année permet une insertion soutenue en entreprise.



DOMAINES D'INTERVENTION

Le technicien supérieur en bâtiment trouve sa place dans des entreprises très diversifiées : entreprises artisanales, PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie, bureaux d'études techniques structure, bureaux de contrôles, mais aussi dans les services des collectivités locales et territoriales.

Elles ont comme principaux marchés :

- la construction de maisons individuelles,
- les constructions neuves (logements, tertiaires, industrielles, ...),
- les études techniques,
- la coordination et le pilotage d'opération,
- le contrôle technique,
- la maintenance et la réhabilitation du cadre bâti.

ADMISSION

Elle se fait après l'obtention :

- ➔ du BAC PRO :
 - Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros- Œuvre
 - Technicien du Bâtiment Études et Économie ou Assistant d'Architecte
 - Technicien du Bâtiment Intervention sur le Patrimoine Bâti
- ➔ du BAC STI2D

Candidature à effectuer sur le site
<https://www.parcoursup.fr/>

ET ENSUITE...

Le titulaire du BTS Bâtiment peut devenir :

- ➔ Dans les entreprises du bâtiment :
 - Sur le chantier : chef d'équipe, chef de chantier ou conducteur de travaux selon son expérience,
 - En bureaux d'études : dessinateur projeteur, BIM modeleur, ou dans un service méthodes : technicien en méthodes chantier,
 - Dans un service de maîtrise d'œuvre : chargé d'affaires.
- ➔ Dans les services publics : chargé d'affaires dans les collectivités locales ou territoriales

Il peut poursuivre ses études vers :

- ➔ un bac+3 (licences professionnelles du BTP)
- ➔ un bac+5 (école d'ingénieur - prépa ATS possible)



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Mathématiques (3h/semaine)

Français (3h/semaine)

Sciences Physiques (2h/semaine)

Langue vivante : anglais (2h/semaine)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (22h/semaine)

Communication technique - Outils de modélisation numérique 3D - Processus BIM

Approche scientifique et technique des ouvrages et technologie des ouvrages

Gestion du temps, des ressources humaines et matérielles

Procédés et techniques de mise en œuvre

Aspects environnementaux, économiques et financiers

Aspects administratifs et juridiques de l'acte de construire

Essais, mesures et contrôles (Topographie et Laboratoire)

Accompagnement personnalisé (2h/semaine)